Fisheries and Oceans Canada

Pêches et Océans Canada

Partnerships for Living Oceans

Canadian Oceans Stewardship Conference Report

June 6 - 8, 2001
Vancouver, British Columbia

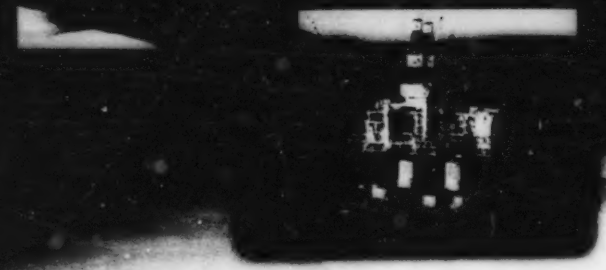

Canada

Service in Australia (National Governance Mechanisms topic); Matthew King, Assistant Deputy Minister Oceans, Fisheries & Oceans Canada (National Governance Mechanisms and the *Oceans Act* topic); Art Bull from the Nova Scotia Coastal Communities Network (Community Governance Mechanisms topic); and, Rosemary Keenainak, Assistant Deputy Minister with the Nunavut government (Co-management Governance Mechanisms topic). Among the key points of the session:

- The United Nations Convention on Law of the Sea (UNCLOS) represents the global constitution for the oceans and provides a structure that must be respected.
- UNCLOS was intended to provide an over-arching framework, and should have the flexibility to address emerging issues beyond national jurisdictions such as the protection of biodiversity in the high seas and deep oceans. Countries should define specific UNCLOS functions and balance their rights and obligations with the protection and sustainable use of ocean resources.
- International governance should not focus on creating additional instruments but rather on the compliance and enforcement of existing instruments by increasing scientific, financial and human capacity to support the collaboration and cooperation required for coastal and ocean management.
- The interconnectedness and multi-functionality of oceans requires integrated management not only horizontally across a range of expertise and sectoral interests but vertically, recognizing the global effects of local actions and visa-versa.

Ambassador Satya Nandan, Secretary General of the International Seabed Authority

- Integrated management decisions must be based on engagement from the full range of stakeholders and decision-makers and needs to be applied both from the 'bottom up' and from the 'top down'.
- Clustering of ocean conventions and agreements could serve as a useful integrating mechanism in the intergovernmental arena.
- Integrated management can address sustainable development objectives and sectors and governments must be committed to this approach. This commitment can be reinforced through better communication of successful integrated ocean management initiatives.
- Community groups, NGOs and the private sector are increasingly involved in international fora and are taking on stronger roles for implementation. This kind of participation needs to be further encouraged at all levels.
- Countries that border on common sea areas have a strong interest in cooperation and usually have a common concern for the well-being of their shared ocean resources. For this reason, the regional level is an effective unit for implementing integrated ocean management. It is recognized that the Global Plan of Action and the Regional Seas [illegible] of integration, collaboration and cooperation and should be used as key management mechanisms.
- The importance of the United Nations Open-ended Informal Consultative Process for supporting an integrated approach to oceans should be used to the fullest to improve cooperation and coordination among the various UN agencies and processes with oceans interests.
- There are a variety of models and approaches for integrated management that include various legislative, policy and implementation mechanisms.

Left to Right:
Veerle Vandeweerd,
Global Programme of Action Coordination Office
Elisabeth Mann Borgese,
Canadian National Oceans Institute

CANADIAN OCEANS SYMPOSIUM
VANCOUVER BRITISH COLUMBIA

Partnerships for Living Oceans

The Honourable
Herb Dhaliwal P.C., M.P.
Minister of
Fisheries and Oceans Canada

From June 6–8, 2001, Canada hosted the Canadian Oceans Stewardship Conference in Vancouver, B.C., to share ideas on how we can manage the increasing demands being placed on our oceans. Bringing together over 100 national and international delegates representing governments, industry, the academic community and non-governmental organizations, the Conference dealt with many complex oceans management issues, and profited greatly from the participation of experts from Canada and around the world.

As we move into the 21st century, our oceans are under ever-increasing pressure from a wide range of new and traditional ocean activities, such as fishing, shipping, oil and gas development, aquaculture and tourism. With our oceans becoming busier than they have ever been, it is clear that we need to find new ways to manage this growth.

The Conference provided an excellent opportunity for participants from around the world to share experiences and new ideas on balanced, integrated approaches to oceans management. The attached report summarizes the Conference's discussions in a number of key oceans areas, including stewardship, governance and reporting.

Through the discussions, participants confirmed that stewardship must be a fundamental principle of oceans and coastal management, and that the most effective management tools are those based

102-01553/

approach. Participants also indicated that in order to meet our sustainable development goals, local and community actions must be supported on both the national and international levels.

My department shares these views, and is incorporating them into the long-term Canadian Oceans Strategy we are developing, which will guide Canada's oceans activities in the years ahead.

Canada will also continue to play a leadership role at the global level. As a result of the Conference, we received many positive comments on the leadership shown by Canada in the field of oceans management. Our leadership will be especially important over the coming year, as we look forward to a number of international meetings about the oceans, including the Intergovernmental Review of the Global Programme of Action, the Intergovernmental Oceanographic Commission Conference on Oceans and Coastal Management, the APEC Ministerial Conference on Oceans, and the World Summit on Sustainable Development.

The ideas shared at the Canadian Oceans Stewardship Conference in June will be excellent contributions to the [illegible] at these multilateral forums, [illegible] the

best ways to manage and protect our oceans in the years ahead.

I would like to thank each and every one of you who made this Conference a success. Together, we are making an important contribution towards the balanced, sustainable and co-ordinated oceans management regime we need.

Sincerely,

Herb Dhaliwal

The Honourable Herb Dhaliwal P.C., M.P.

Minister of Fisheries and Oceans Canada

The Honourable Herb Dhaliwal P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans Canada

CANADIAN OCEANS STEWARDSHIP CONFERENCE
VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA, JUNE 1997

Conference Summary Report

Introduction

Over 100 national and international delegates participated in the Canadian Oceans Stewardship Conference held in Vancouver from June 6-8, 2001. Represented at the Conference were federal, provincial and territorial governments, Canadian industries, the academic community and non-governmental organizations (NGOs).

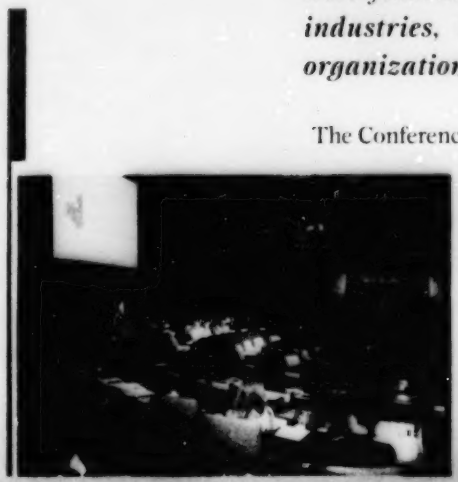

The Conference was divided into three panel sessions, each with a theme: Ocean Stewardship, Governance and Reporting. To structure discussions, key questions were put to Panels, such as: *What are effective roles and responsibilities for ocean stewardship?; What are the lessons learned from using various governance models? How to address inadequacies in ocean reporting?*

The context for these complex issues was set by opening remarks from the Minister of Fisheries & Oceans Canada, the Honourable Herb Dhaliwal, the Minister of Environment, the Honourable David Anderson, the South African Deputy Minister of Environmental Affairs & T[illegible]

John Fraser. Significant contributions to the Panel discussions were made by renowned experts in ocean management from Canada and other countries, including: Canada's two Ocean Ambassadors Geoffery Holland and Arthur Hanson; Ambassador Satya Nandan, Secretary General of the International Seabed Authority; Ian McPhail, Director for Queensland Parks and Wildlife Service, Australia; Charles Ehler, Director of the International Program Office with the US National Oceanic and Atmospheric Administration; and, Elisabeth Mann Borgese from the Canadian National Oceans Institute.

Conference Session Highlights:

Ocean Stewardship

This session was chaired by Ian McPhail, Executive Director for the Australian Queensland Parks and Wildlife Service. Panel members were: Captain Gordon Houston, President and CEO of the Vancouver Port Authority, (Corporate Stewardship topic); Donna Petrachenko, Regional Director General for the Pacific Region of Fisheries and Oceans Canada (Community Stewardship topic); [redacted] Nations Executive Director for the Advisory Committee on Protection of the Seas (NGO Stewardship topic). Among the key points of the session:

- The sectoral approach to ocean management, with its focus on economic gains, set the stage for unchecked exploitation. This often resulted in jurisdictional conflicts over specific ocean resources.
- In moving from a sectoral to an integrated approach to ocean management, new governance structures and partnerships are required to support the environmental, social and economic value of the ocean. The sectoral approach is legally based, focussing on defining rights of access as it relates to resource use and extraction.
- A variety of obligations underscore a truly comprehensive approach to ocean management. Stewardship means a collective responsibility to ensure benefits for all, including future generations. The concept of stewardship goes beyond strictly legal obligations to encompass moral obligations and a sense of responsible care.
- Managing oceans and coasts based on the shared responsibility of stewardship can result in a range of benefits, beyond any one resource or interest, but this in turn demands the engagement of a range of [redacted]. The responsibility for managing

Ian McPhail,
Executive Director,
Australian Queensland
Parks and Wildlife Service

oceans can no longer rest solely with government or intergovernmental authorities.

- The corporate world has demonstrated an ocean stewardship role. By adjusting operations, facilities and production methods, the private sector has demonstrated it can meet and often exceed environmental and social objectives, traditionally not part of the corporate mandate.

- It is evident that both the private and public sector can expand their sphere of influence by controlling arrangements with client communities. Both governments and corporations can play an influential role by setting an example and defining standards.

- There is a growing trend toward governments sharing the decision-making process with those most affected by decisions, and those ultimately responsible for employing more sustainable practices.

- An integral ingredient of stewardship is collective decision-making. Increasingly governments are developing shared objectives that balance regulatory requirements with commercial and community expectations. Broader engagemant and shared decision making has spawned a sense of long-term responsibility and commitment for coastal and ocean resources.

- Flexible laws and innovative policy frameworks are required to share management authority with an expanded set of stakeholders. There are encouraging examples of co-management arrangements, particularly with communities. **Global objectives often have to be applied at the local level and therefore, community stewardship is an essential component for the sustainable development of the ocean environment.**

- Environmental non-governmental organizations (ENGOs) also have a special role in ensuring the sustainable development of the oceans. ENGOs have the ability to identify problems, represent community interests, analyze the impediments to sustainable development and advocate solutions at an influential level. ENGOs have proven to be effective ocean stewards by triggering and facilitating governmental action and providing an important accountability function.

- Ocean stewardship is a powerful coalition of governments, industry and communities and means a sharing of benefits, responsibility and authority. Creating partnerships and forging agreements on a common vision and commitment will be key to effective stewardship, which in turn supports long-term sustainability of coastal and ocean resources. The governance and institutional arrangements for oceans management should be based on the stewardship ethic.

Conference Session Highlights:

Ocean Governance Session

This session was chaired by Satya Nandan, Secretary General of the International Seabed Authority. Panel members were: Elisabeth Mann Borgese from the Canadian National Ocean Institute (Global Governance Mechanisms topic); Veerle Vandeweerd from the Global Programe of Action Coordination Office (Regional Governance Mechanisms topic); Ian McPhail from the Queensland Parks and Wildlife

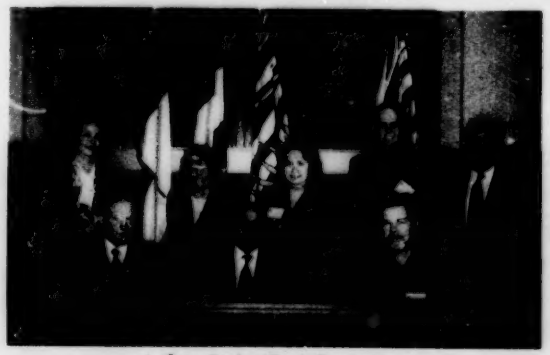

Left to Right (Back Row): Veerle Vandeweerd, Elisabeth Mann Borgese, Rosemary Keenainak, Matthew King, Ian McPhail
(Front Row): the Honourable John Fraser, Ambassador Satya Nandan, Art Bull

CANADIAN OCEAN
VANCOUVER, BRITISH

It is important to remember that flexibility is an important element in using these models so that national and regional circumstances are taken into consideration. Sharing experiences and lessons learned based on the use of these models will help improve their effectiveness.

- Ocean stakeholders range from individuals to countries. Since integrated management requires shared decision making, it is imperative that communities and countries alike have the capacity to effectively contribute to this decision making.
- There is a need to capture the full range of stakeholders and support active engagement of freshwater and catchment management authorities, international financial institutions and the private sector.
- Pilot projects would be an effective way of demonstrating how integrated management can be applied, particularly at the regional level.

Charles Ehler, Director, International Program Office, US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)

Conference Highlights:

State of the Oceans Reporting Session

This session was chaired by Charles Ehler, Director of the International Program Office with the US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). Panel members were: Rick Boelens from the Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection (State of the Oceans topic); Geoffrey Holland, Canadian Oceans Ambassador (Oceans Reporting topic); Arthur Hanson, Canadian Oceans Ambassador (Sustainable Development Reporting topic); and Steve Montague from the [illegible]

- Ocean reporting is an integral part of achieving sustainable development of the oceans. The information provided by reporting makes business and government more accountable by measuring progress toward sustainable development goals, informing decision-making (such as setting management objectives), improving public awareness, and helping assess performance. Further, ocean reporting helps fulfil an increasing number of national and international reporting requirements for oceans.

- Recent reviews of ocean health have revealed a serious decline in fish stocks, habitat alteration and the destruction and significant loss of wetlands. Other trends show reduced water quality and sewage and chemical contamination that have had profound environmental, social and economic impacts. It has been determined that the international community has the greatest ability to address the key problem areas of physical alteration and sewage contamination.

- Consideration of and support for efforts to deal with the root causes of ocean degradation must involve connections to poverty, poorly managed social and economic systems, and unsustainable consumption patterns.

- It is evident that there are many weaknesses in the current ad hoc system of reporting. The major limitations are related to a lack of comparable data, continuity, meaningful indicators, commitment to monitoring, timeliness, and a lack of financial and human resources.

- Ways in which the basic deficiencies of ocean reporting could be addressed include: establishing a legislative framework for reporting that requires a thorough but timely reporting process based on standardized and meaningful

Left to Right (Back Row):
Steve Montague, Arthur Hanson, Rick Boelens
(Front Row):
Charles Ehler, Geoffrey Holland

CANADIAN OCEANS
VANCOUVER, B.C.

indicators; delegating responsibility for collecting data to the most appropriate level (usually the sub-national); establishing baseline data to be followed by regular monitoring; managing and reviewing data by a multidisciplinary scientific team; ensuring there is a readiness to make judgements despite uncertainties (i.e. precautionary approach); and, supplying sufficient resources to conduct and complete assessments in a short and regular time frame. Capacity building and the sharing of technology are key requirements to support reporting.

Steve Montague, Performance Management Network

- A major impediment to ocean reporting is a general lack of political will and commitment to reporting. Too often there is a lack of recognition that natural systems have a higher economic value than one time commercial developments. Accordingly, there must be some form of mandatory requirement for monitoring and reporting, and the information must be clearly science based.
- Given the complexity of oceans and a general lack of capacity globally, the design of reporting systems is critical. Information gathering systems must ensure that: the right questions are asked; structured carefully to produce the results needed; and performance is measured in a targeted, strategic fashion.
- An effective way forward for reporting includes greater collaboration among existing global instruments and initiatives such as the London Convention on Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes, the Global Programme of

Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities (GPA) and the Global Ocean Observation System (GOOS). In addition, developing a global convention or agreement that provides a framework for ocean reporting would be beneficial. Such an instrument could standardize monitoring and reporting, outline mechanisms for collaboration and support capacity building. The framework would have to be flexible so as to accommodate a range of capacities, support partnering arrangements with communities and the private sector, and maintain political commitment through a requirement to report to a high level intergovernmental body, such as the UN.

John Nightingale, Executive Director of the Marine Science Centre, Vancouver Aquarium

Conclusion

Geoffrey Holland,
Canadian Oceans Ambassador

It was understood that the oceans' ecosystems are coming under increasing pressure. In order to effectively manage ocean and coastal resources, new integrated governance mechanisms must be employed. Another key conclusion was that the shift from sectoral to integrated management has occurred, and that now is the time to more broadly put theory into action. Participants pointed to a growing list of successful governance mechanisms as useful examples of effective and sustainable oceans and coastal management.

The challenge that now faces the intergovernmental community is how to best and more broadly apply the lessons learned at the local and national level. As the global commons, oceans demand cooperation, compliance and commitment. In turn, these essential elements of engagement depend on a greater effort towards capacity building and technology transfer. Participants felt that regional organization represented the most promising and effective level for intergovernmental cooperation and further that the priority action for cooperation and collaboration should be ocean reporting. Reporting is the basic tool to determine progress towards a healthy ocean environment and achieving sustainable development.

Concluding Remarks

to close the Canadian Oceans Stewardship Conference

Vancouver, BC, June 8, 2001

The Honourable Herb Dhaliwal P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans Canada

Colleagues, honoured guests, ladies and gentlemen.

It's a great pleasure to join you here in Vancouver — in person, this time.

I understand it's been an exceptionally productive conference, and I know you'll all be leaving with a lot to think about as you make your way home. Let me also thank you for sharing your expertise and experience. The results of this conference will help Canada encourage greater public awareness and support for oceans issues. They will also help Canada strengthen our "oceans message" as we get ready for the World Summit on Sustainable Development.

As you know, today is World Oceans Day — the day we pay tribute to the important role oceans play in our lives. Across Canada, even those living far away from any coast, we're celebrating with a number of events to raise awareness of the fragile state our oceans are in — and, more importantly, what we can do to help.

It's quite fitting, therefore, that this conference ends on Oceans Day. Over the past few days, you've heard from a wide range of oceans perspectives. Environmental groups. Aboriginal groups. Scientists. Governments. And, of course, our international guests.

[illegible] oceans obligations. Our oceans challenges. And our oceans opportunities.

[illegible] to the

help feed the world's multitudes.

The world's oceans also sustain our national economies. Here in Canada, our oceans industries annually generate nearly $20 billion in output. They employ nearly 145,000 Canadians.

But more than that — more than jobs, more than the essential economic role that oceans play — our oceans help define us as a people. They live at the core of our national character.

We are an ocean nation. Not just because Canada is delineated by the longest coastline in the world — and not just because we border on not two, but three great oceans. But because so much of Canada's story is a story of people attracted by the oceans — and communities built and sustained by them.

The very culture of our most unique Canadian communities are fundamentally linked to our oceans. From the Haida here on the West Coast. To the Acadians on the East. To the Inuit in the Arctic.

We need the oceans. We depend on them for our lives. Our livelihoods. And our cultures.

But not all the news about our oceans is good.

Canada's and the world's seas are in trouble. Overfishing. Declining stocks. Fragile habitats being destroyed. In some cases, our seas are being poisoned. We're seeing outdated municipal wastewater infrastructure pumping raw sewage into our seas each day. And if our seas are being polluted, what kind of effects is this having on us?

Canadians are telling us that we must act. Fully 90 per cent said in a recent poll that Canada must do

Let me tell you — when nine out of ten Canadians tell you to do something, you better listen.

And the Government of Canada has listened. I'll be making a few announcements shortly that prove it.

Since becoming Minister of Fisheries and Oceans, my department has worked hard to meet our oceans challenges, and work closely with Canadians to give them the oceans heritage they expect — and deserve.

What really got the ball rolling was the adoption of the *Oceans Act* in 1997. In doing so, Canada became the first nation in the world to have such an act.

The Act does many things.

It gives us a blueprint for managing the relationship between our land and our seas.

It gives us the legal and regulatory tools we need to make our commitment to healthy oceans a reality.

And it establishes the principles by which we must manage our oceans. Principles like partnership. Co-operation. And making room for Canadians to be heard — coastal communities, NGOs, Aboriginal groups, industry, and governments.

For me, this last point — the integrated management of our oceans — is especially important. The days are gone when governments simply told people how their oceans would be managed. In this new oceans era, all perspectives are encouraged to weigh in.

We want to hear from communities. We want to hear from industry. We want to hear from environmental groups, Aborig

being at odds with one another. This is misleading. This is wrong. Oceans industries have as much a vested interest in preserving our oceans heritage as NGOs, Aboriginal groups, and communities do. They too have a responsibility to contribute to oceans management solutions.

Since becoming Minister, this is the balance I've wanted to strike — to create economic opportunity for Canadians through the inclusive, responsible and forward-thinking management of our marine environment.

I'm talking, of course, about sustainable development — or promoting a kind of oceans use that thrives on the responsible management of our oceans. We want to set the right environment for our oceans industries to grow, while protecting our oceans for future generations.

In the past, we saw these two ideas as being at odds.

Those days, ladies and gentlemen, are gone.

And our actions speak for themselves.

We've joined forces with communities, industry, and other stakeholders on all three coasts to initiate 18 integrated management planning initiatives in coastal and marine areas.

I established the Ministers' Advisory Council on Oceans, to provide me with expert advice as we find ways to benefit from and protect our oceans in the years ahead. In fact, I'll be meeting with them again later this afternoon to discuss our progress so far.

We're continuing to work closely with communities [illegible] establish marine protected [illegible] protection for the marine life that inhabit them, while giving scientists and others the opportunity to better understand our marine ecosystems. As I mentioned on Wednesday, Race Rocks — just off the coast here — became the first site to be put forward for designation as an MPA last year.

Also close to home, there are a set of ancient living sponge reefs dating back to the Jurassic period that are found nowhere else in the world. Recent evidence suggests that fishing activity may be having a negative impact on some reef areas, and raising some serious conservation concerns.

While the fishing industry has voluntarily avoided these areas, it's clear that more protection is required. To meet this goal, I've instructed my officials to work closely with industry to ensure protection in the short-term, conduct scientific research in the mid-term, and look at designating this site as an MPA in the long-term.

And we're working towards the development of a Canadian Oceans Strategy — a long-term plan that will complement the *Oceans Act*, help us increase stakeholder involvement in the decision-making process, and ensure a healthy oceans heritage for our children.

But this commitment to succeed isn't confined within our borders. Water and sea life know no borders. The oceans belong to the world. And it is as a global community that we must protect them, and develop their resources.

Canada, I can tell you, is committed to a global approach. That's why I'm particularly proud of the [illegible]

United Nations Fish Agreement, or UNFA — a high priority for me, as Minister, from the start.

The Global Plan of Action, or GPA, is another good example. As you know, the GPA encourages States to develop regional and national initiatives to prevent, reduce and control land-based activities that degrade the marine environment. And one year ago, Canada became the first country in the world to develop its own National Program of Action that has — by bringing communities and different levels of government closer together — already borne fruit. We'll be hosting the Intergovernmental Review of the GPA Conference in Montreal this November.

Indeed, all of this progress is proof positive that by working together — nationally and globally — we can accomplish great things.

And we're showing no signs of slowing down. I'm very pleased to use this opportunity to make some announcements that will further our oceans cause.

As I said earlier, in Canada — and around the world — there is a growing recognition that marine protected areas have a critical role to play in conserving and protecting some of our most unique and fragile marine life and habitats.

And 250 kilometres southwest of here — over two kilometres below the sea's surface — is just such a place. The Endeavour segment of the Juan de Fuca Ridge system is a fascinating place, where the intense tectonic activity has created large, black, chimney-like hydrothermal vents — home to some unique and

under the *Oceans Act*. Endeavour — and, by extension, the stunning variety of unique aquatic creatures that live there — will now be provided with a comprehensive level of protection and conservation.

But, as you know, we face conservation challenges in Atlantic Canada, too. So my next announcement takes us to the other side of the country.

On the north east coast of Newfoundland, some 85 kilometres from Grand Falls, is the town of Leading Tickles. Located on Notre Dame Bay, this rugged and beautiful area is home to a wide range of marine diversity. Groundfish, pelagic fish, shellfish, marine mammals and aquatic plants all call this special place their home.

And today, we're taking action to protect this special place. I'm pleased to announce that Leading Tickles has been identified as an Area of Interest to become an MPA under the *Oceans Act*.

Both of these announcements are excellent examples of integrated management in action. Each involved the direct input of a wide range of stakeholders. Governments. Scientists. Fishermen. Environmental organizations. And a host of others. Each group lent their voice to remind us that these areas are — quite simply — too special not to be protected.

The results are clear.

Endeavour and Leading Tickles are coming out as the clear winners today. As I said earlier, it is our collective responsibility to protect those resources and

fishing resource. We still have a lot we want to do. And we have to join forces to do it. So let's roll up our sleeves and work together to protect and enhance these and other special areas.

And co-operation also figures prominently in my third announcement today.

Last September, I joined the Minister of Industry to announce $1.14 million in funding for Canada's Ocean Management National Research Network Initiative. It's a program that will lead Canada's research efforts on oceans management, and provide a forum for stakeholders and researchers in a range of disciplines to share ideas on how to develop sustainable oceans management practices.

Our goal with the initiative is simple — to make Canada a world leader in sustainable oceans management.

And today, we're taking the next step.

I'm pleased to join my colleague, Brian Tobin, Minister of Industry — who is in St. John's also making this announcement — to announce that three new research teams and a national secretariat are being established for the Network. The three teams will examine integrated management, sustainability, and how best to link science with local knowledge.

It's truly a national initiative. The National Secretariat is to be located in Halifax, Nova Scotia, at the Gorsebrook Research Institute of Saint Mary's University. The three research teams are located at the University of Manitoba in Winnipeg, Memorial [illegible] here at Simon Fraser

like to congratulate each of the teams, and wish them the best of luck.

Ladies and gentlemen, these announcements prove that Canada is taking its oceans responsibilities seriously. We're identifying the needs. And, more importantly, we're taking action.

Times have changed for our oceans. We still rely on them for our livelihoods, our communities, and the strength of our economy. But now, at the dawn of the 21st century, our oceans need us. More than ever, they need our commitment. They need our ideas. And, most of all, they need our co-operation.

Indeed, good ocean stewardship demands that we share collective responsibility for the health of our oceans — as governments, as citizens, as scientists, and business people, as nations. As I said earlier, the days are gone when the government simply told Canadians how their oceans would be managed. In this new oceans era, we want to know what Canadians think about how our oceans are managed. And we want to know what they can contribute to the solution.

Because we need to recognize that no matter which side of the spectrum we're on — the public or academic or private sector — our goals are ultimately the same. To ensure that future generations are able to benefit from our oceans as we have. And to leave the oceans richer than we found them.

We've done much to prove our commitment to our shared oceans heritage. And we're seeing some great results.

We're moving forward on the promise of our *Oceans* [illegible]

CANADIAN OCEANS STEWARDSHIP CONFERENCE
VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA, JUNE 6 & 7, 2001

Leading Tickles. And we're working with our partners to deepen our understanding of our oceans — both at conferences like this, and through initiatives like the Ocean Management National Research Network.

The challenge is still great. And much work remains to be done.

This is only the beginning and I strongly believe that this has been a very positive and productive conference and I know there were a number of conferences planned, leading up to the World Summit on Sustainable Development in Johannesburg and I would like to announce today our intention to host another international oceans conference to follow up on the World Summit on Sustainable Development to ensure that there is ongoing action on oceans issues.

I'm confident that — by continuing to work together in forums just like this — we can strengthen the oceans heritage we pass on to our children.

If we do it right, it will be a gift that will last forever.

Thank you.

Published by:
Fisheries and Oceans Canada
Oceans Directorate
Ottawa, ON K1A 0E6

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2001

Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

Partenariats - garder les océans en vie

Rapport de la conférence canadienne sur l'intendance des océans

6 - 8 juin, 2001
Vancouver, Colombie-Britannique

Canada

Partenariats garder les océans en vie

L'honorable
Herb Dhaliwal C.P., M.P.
Ministre des Pêches et des Océans
Canada

Du 6 au 8 juin 2001, le Canada a accueilli à Vancouver, Colombie-Britannique, la Conférence canadienne sur l'intendance des océans consacrée à l'échange d'idées sur la gestion des exigences croissantes dont nos océans font l'objet. Rassemblant plus de 100 délégués nationaux et internationaux représentant les gouvernements, l'industrie, le monde universitaire et les organisations non gouvernementales, la Conférence a examiné un grand nombre de questions complexes relatives à la gestion des océans, bénéficiant pour ce faire de la participation d'experts du Canada et du monde entier.

À l'aube du 21e siècle, nos océans subissent la pression toujours croissante d'une large gamme d'activités maritimes tant nouvelles que traditionnelles telles que la pêche, le transport, l'exploitation pétrolière et gazière, l'aquaculture et le tourisme. Comme nos océans sont de plus en plus sollicités, nous devons de toute évidence trouver de nouvelles façons de gérer cette croissance.

La Conférence a permis aux participants du monde entier de mettre en commun leur expérience et d'exprimer leurs idées sur de nouvelles méthodes d'approche équilibrées et intégrées de gestion des océans. Le rapport ci-joint résume les débats de la Conférence sur divers sujets importants, dont l'intendance et la gouvernance des océans, ainsi que la présentation de rapports sur l'état des océans.

de gestion les plus efficaces reposent sur une approche préventive et intégrée. Ils ont également précisé que l'atteinte des objectifs de développement durable était conditionnelle à l'appui national et international des initiatives locales et communautaires.

Mon ministère partage ces idées et les intègre dans le cadre de la stratégie sur les océans du Canada qu'il est en train de mettre au point et qui fournira l'orientation nécessaire aux activités océaniques du Canada dans les années à venir.

Le Canada continuera d'agir comme chef de file sur le plan mondial. Après la Conférence, nous avons reçu de nombreux commentaires positifs sur le leadership dont il fait preuve dans le domaine de la gestion des océans. Ce rôle sera particulièrement important au cours de l'année à venir, au cours de laquelle nous participerons à un certain nombre de réunions internationales sur les océans, y compris l'Examen intergouvernemental du Programme d'action mondial, la Conférence intergouvernementale sur les océans et les côtes, la Conférence ministérielle du PACE sur les océans et le Sommet mondial sur le

l'intendance des océans seront une contribution précieuse aux débats de ces instances multilatérales, où les nations du monde se concerteront pour déterminer la meilleure façon de gérer et de protéger nos océans dans les années à venir.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont assuré le succès de cette conférence. Ensemble, nous contribuons substantiellement à la création du régime équilibré, durable et coordonné dont nous avons besoin pour la gestion des océans.

Cordialement,

Herb Dhaliwal

L'honorable Herb Dhaliwal C.P., M.P.

Ministre des Pêches et des Océans Canada

L'honorable Herb Dhaliwal C.P., M.P.
Ministre des Pêches et des Océans Canada

CONFÉRENCE CANADIENNE SUR L'INTENDANCE DES OCÉANS
VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 5-8 MARS 2001

Rapport Sommaire sur la conférence

Introduction

Plus de 100 délégués canadiens et étrangers ont participé à la Conférence canadienne sur l'intendance des océans qui s'est déroulée à Vancouver, Colombie-Britannique, du 6 au 8 juin 2001. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les industries canadiennes, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales (ONG) y étaient représentés.

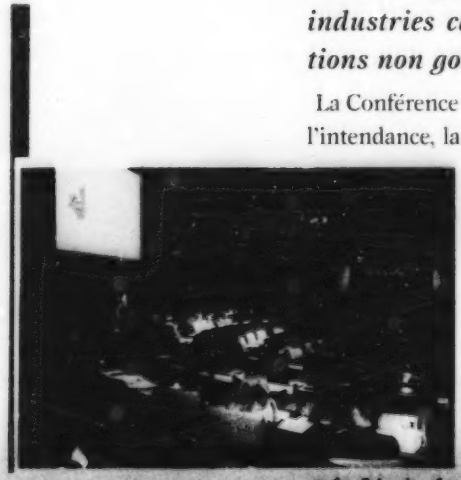

La Conférence était divisée en trois tables rondes consacrées chacune à un thème : l'intendance, la gouvernance et la présentation de rapports. Afin de structurer le débat, les panels ont été saisis de questions telles que : *Quels sont les responsabilités et les rôles concrets de l'intendance des océans? Quelles leçons ont été tirées de l'application de divers modèles de gouvernance? Comment corriger les lacunes dans la présentation des rapports sur l'état des océans?*

Le cadre de ces questions complexes a été établi par les déclarations liminaires du ministre des Pêches et des Océans Canada, l'honorable Herb Dhaliwal, puis du ministre de l'Environnement, l'honorable David Anderson, du Sous-ministre

du Pacifique, l'honorable John Fraser. Les débats des tables rondes ont bénéficié de la contribution saillante de spécialistes canadiens et étrangers renommés dans le domaine de la gestion des océans, en l'occurrence les deux ambassadeurs canadiens des océans, Geoffrey Holland et Arthur Hanson; Satya Nandan, secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins; Ian McPhail, directeur du Service des parcs et de la faune du Queensland, Australie; Charles Ehler, directeur de l'International Program Office de l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA) des États-Unis et Elisabeth Mann Borgese de l'Institut canadien des océans.

Faits saillants des tables rondes de la Conférence : Intendance des océans

Cette table ronde était présidée par Ian McPhail, directeur général du Service des parcs et de la faune du Queensland, Australie. Les membres du panel étaient : le capitaine Gordon Houston, président et chef de la direction de l'Administration portuaire de Vancouver, qui a traité de l'intendance des [illegible] Petrachenko, directrice générale communautés; Clifford Atleo de la Première nation Nuu-Chah-Nulth, qui a traité de l'intendance des Autochtones; et Viktor Sebek, directeur général du Comité consultatif sur la protection des mers, qui a traité de l'intendance des ONG. Voici en résumé quelques-uns des points à retenir de cette session :

- L'approche sectorielle de la gestion des océans, qui mettait l'accent sur les gains économiques, a créé les conditions propices à une exploitation incontrôlée qui a souvent entraîné des conflits de compétence au sujet de certaines ressources marines.
- La transition d'une approche sectorielle à une approche intégrée de la gestion des océans implique la création de nouvelles structures et de nouveaux partenariats de gouvernance sur lesquels appuyer les valeurs environnementales, sociales et économiques. L'approche sectorielle est une approche fondamentalement juridique dans le sens où elle est centrée sur la définition des droits d'accès à l'utilisation et à l'exploitation des ressources.
- Une perspective globale de la gestion des océans doit reposer sur de nombreuses obligations. On entend par intendance la responsabilité collective

Ian McPhail,
Directeur général
Queensland - Australie
Parks and Wildlife Service

d'intendance déborde du cadre des obligations strictement juridiques pour englober les obligations morales et le sens de la gestion responsable.

- La gestion des océans et des côtes fondée sur la responsabilité partagée de l'intendance peut générer toute une gamme d'avantages, transcendant les ressources et les intérêts individuels, mais elle implique en contrepartie la participation de nombreux intervenants. La responsabilité de la gestion des océans ne peut plus incomber uniquement aux autorités gouvernementales et intergouvernementales.

- Le milieu des affaires a démontré sa capacité d'assumer un rôle d'intendance des océans. En adaptant ses activités, ses installations et ses méthodes de production, le secteur privé a démontré sa capacité d'atteindre et souvent de dépasser des objectifs sociaux et environnementaux ordinairement extrinsèques au mandat des entreprises.

- Il est évident que les secteurs privé et public sont en mesure d'étendre leur sphère d'influence en contrôlant les ententes avec les collectivités clientes. Les gouvernements et les entreprises peuvent jouer un rôle important en donnant l'exemple et en définissant les normes.

- Les gouvernements ont de plus en plus tendance à partager le processus décisionnel avec ceux qui sont le plus directement touchés par les décisions ainsi qu'avec ceux qui sont finalement responsables de l'application de pratiques plus durables.

- Le processus décisionnel collectif fait partie intégrante de l'intendance. Les gouvernements établissent de plus en plus des objectifs partagés qui équilibrent les exigences réglementaires avec les [illegible]
Un [illegible]

sentiment de responsabilité et d'engagement à long terme en matière de ressources marines et côtières.

- Des lois souples et des cadres stratégiques novateurs sont nécessaires au partage des pouvoirs de gestion entre un plus grand nombre d'intervenants. On note des exemples encourageants d'ententes de cogestion, particulièrement avec les communautés. Les objectifs mondiaux doivent souvent être appliqués à l'échelle locale et, par conséquent, l'intendance au niveau des collectivités devient une composante essentielle du développement durable de l'environnement marin.

- Les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) jouent également un rôle spécial dans le développement durable des océans. Les ONGE ont la capacité de définir les problèmes, de représenter les intérêts des communautés, d'analyser les entraves au développement durable et de faire valoir les solutions aux niveaux influents. Les ONGE ont démontré qu'elles sont des intendants efficaces des océans, car elles ont provoqué et facilité l'action gouvernementale et ont assumé une fonction importante en matière de

- L'intendance des océans est une coalition puissante de gouvernements, d'entreprises et de collectivités qui implique un partage des avantages, de la responsabilité et des pouvoirs. La création de partenariats et la conclusion d'accords sur une vision et un engagement communs sont la clé d'une intendance efficace sur laquelle puisse en contrepartie s'appuyer à long terme la durabilité des ressources côtières et marines. Les ententes administratives et institutionnelles relatives à la gestion des océans devraient être basées sur l'éthique de l'intendance.

De gauche à droite (rangée du fond)
Veerle Vandeweerd, Elisabeth Mann Borgese,
Rosemary Keenainak, Matthew King, Ian McPhail
(rangée de devant) : l'honorable John Fraser, l'ambassadeur
Serge Marsden, Art Bull

CONFÉRENCE CANADIENNE SUR L'INTENDANCE DES OCÉANS
VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 6-8 JUIN 2001

Faits saillants des tables rondes de la Conférence :
Gestion publique des océans

L'ambassadeur Satya Nandan, Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins

Cette session était présidée par Satya Nandan, secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins. Les participants à la table ronde étaient : Elisabeth Mann Borgese de l'Institut canadien des océans, qui a traité des mécanismes de gouvernance à l'échelle mondiale; Veerle Vandeweerd, du bureau de coordination du Programme d'action mondial, qui a traité des mécanismes de gouvernance à l'échelle régionale; Ian McPhail, du Service des parcs et de la faune du Queensland, Australie, qui a traité des mécanismes de gouvernance à l'échelle nationale; Matthew King, Sous-ministre adjoint, Océans, Pêches et Océans Canada, qui a traité des mécanismes de gouvernance à l'échelle nationale et de la *Loi sur les océans*; Art Bull du Nova Scotia Coastal Communities Network, qui a traité des mécanismes de gouvernance à l'échelle communautaire; et Rosemary Keenainak, Sous-ministre adjointe au gouvernement du Nunavut, qui a traité des mécanismes cogestionnels de gouvernance. Voici en résumé quelques-uns des points à retenir de cette session:

- La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) est une constitution mondiale des océans et elle définit une structure qui doit être respectée.
- La Convention a pour but de procurer un cadre global et devrait être assez souple pour traiter de nouveaux problèmes qui débordent le champ des compétences nationales comme la protection de la biodiversité de la haute mer et des grands fonds océaniques. Il incombe aux pays de définir certaines fonctions au titre de la Convention et d'établir un équilibre entre [illegible]

- La gouvernance internationale ne doit pas se concentrer sur la création de nouveaux instruments mais plutôt sur le respect et l'application des instruments existants en rehaussant la capacité scientifique, financière et humaine à soutenir la collaboration et la coopération nécessaires à la gestion marine et côtière.
- L'interdépendance et la multifonctionnalité des océans exigent une gestion intégrée, non seulement de manière horizontale, dans différents domaines d'expertise et d'intérêts sectoriels, mais également de manière verticale, en tenant dûment compte des effets des mesures locales à l'échelle mondiale et inversement.
- Les décisions en matière de gestion intégrée doivent être fondées sur l'engagement de tous les intervenants et de tous les décideurs et elles doivent être appliquées de la base au sommet et du sommet vers la base.
- Le regroupement des conventions et des ententes sur les océans pourrait servir de mécanisme d'intégration efficace sur la scène intergouvernementale.
- La gestion intégrée permet d'atteindre les objectifs [illegible] par conséquent, les s'impliquer dans cette approche. Cet engagement peut en outre être renforcé par la mise en valeur des initiatives fructueuses de gestion intégrée des océans.
- Les groupes communautaires, le ONG et le secteur privé intensifient leur participation aux forums internationaux et assument des rôles plus importants au chapitre de la mise en oeuvre. Ce type de participation doit donc être encouragé à tous les échelons.

De gauche à droite :
Veerle Vandeweerd,
Bureau de coordination, Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
Elizabeth Mann Borgese,

Charles Ehler, Directeur, International Program Office, US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)

- Les pays qui bordent les mêmes zones maritimes sont grandement motivés à coopérer et partagent habituellement une préoccupation commune à l'égard des ressources marines partagées. En conséquence, le cadre régional est approprié à la mise en oeuvre de la gestion intégrée des océans. Il est admis que le Plan mondial d'action et le Programme pour les mers régionales ont été conçus sur la base de l'intégration, de la collaboration et de la coopération et qu'à ce titre ils devraient être des mécanismes de gestion clefs.

- Il faut utiliser pleinement les importants mécanismes de consultations officieuses à composition non limitée des Nations Unies pour soutenir l'approche intégrée de la gestion des océans en améliorant la coopération et la coordination entre les divers organismes et processus de l'ONU qui s'intéressent à la question des océans.

- Il existe une variété de modèles et d'approches de la gestion intégrée, notamment divers mécanismes législatifs, politiques et de mise en oeuvre. Il est donc important de se rappeler que la souplesse doit être un élément déterminant de l'application de ces modèles de façon à tenir compte des circonstances nationales et régionales. Le partage de l'expérience et des leçons tirées de l'utilisation de ces modèles contribuera à améliorer leur efficacité.

- Les parties intéressées par les océans comptent aussi bien des individus que des pays. Comme la gestion intégrée repose sur la prise de décision partagée, il est essentiel que les communautés et les pays soient en mesure de contribuer efficacement aux décisions.

- **Il est nécessaire de mobiliser toutes les catégories d'intervenants et de promouvoir la participation active des**

- Les projets pilotes seraient une façon efficace de démontrer l'application de la gestion intégrée, en particulier à l'échelon régional.

Faits saillants des tables rondes de la Conférence :

Présentation de rapports sur l'état des océans

Cette session était présidée par Charles Ehler, directeur de l'International Program Office de l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA). Les participants à la table ronde étaient : Rick Boelens, du Groupe mixte d'experts sur les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), qui a traité de l'état des océans; Geoffrey Holland, ambassadeur canadien des océans, qui a traité de la présentation de rapports sur l'état des océans; Arthur Hanson, ambassadeur canadien des océans, qui a traité de la présentation de rapports sur le développement durable; et Steve Montague, du Réseau de gestion du rendement, qui a traité de la [illegible] des progrès. Voici en [illegible]

- L'établissement de rapports sur l'état des océans fait partie intégrante du processus de développement durable des océans. Les renseignements fournis par les rapports rendent les entreprises et le gouvernement plus responsables en mesurant les progrès réalisés dans le sens des objectifs de développement, en éclairant la prise de décision (par exemple sur la définition des objectifs de gestion), en sensibilisant le public et en contribuant à la mesure du rendement. De plus, les rapports sur les océans contribuent à répondre aux exigences nationales et internationales toujours croissantes dans ce domaine.

- Les examens récents de la santé des océans ont révélé une grave diminution des stocks de

De gauche à droite (rangée du fond) : [illegible]

poissons, la perturbation et la destruction des habitats et une disparition importante des zones humides. D'autres tendances permettent de discerner l'appauvrissement de la qualité de l'eau ainsi que la contamination par les eaux usées ou les produits chimiques, qui ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques importants. Il a été déterminé que la perturbation de l'habitat et les eaux usées étaient les deux types de problèmes que la communauté internationale était la plus en mesure de corriger.

Steve Montague, Performance Management Network

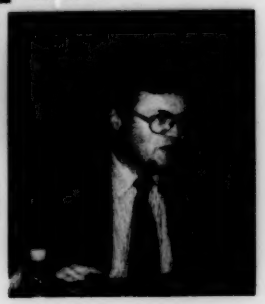

- L'examen et l'appui des initiatives visant à traiter les causes premières de la dégradation des océans doivent tenir compte des rapports avec la pauvreté, la gestion inadéquate des systèmes socio-économiques et les schémas de consommation non durables.

- De toute évidence, le système actuel de présentation, adapté aux besoins actuels, comporte de nombreuses lacunes, dont les principales sont liées au manque de données comparables, de continuité, d'indicateurs significatifs, d'engagement en matière de suivi, de pertinence et de ressources financières et humaines.

- Les moyens susceptibles de permettre de corriger les lacunes de la présentation de rapports sur l'état des océans sont : créer un cadre législatif pour l'établissement de rapports qui nécessitent un processus de présentation des rapports approfondi mais opportun basé sur des indicateurs normalisés et significatifs; déléguer la responsabilité de la cueillette des données à l'échelon le plus approprié (habituellement l'échelon infranational); définir des données de référence devant faire l'objet d'un suivi constant; confier la gestion et l'examen des données à une équipe scientifique multidisciplinaire; faire en sorte qu'il soit toujours possible d'exprimer un jugement en dépit des incertitudes (approche préventive); et fournir des ressources suffisantes pour [illegible] analyses dans des délais [illegible]

partage des connaissances techniques sont des éléments clés de la production de rapports.

- L'absence générale de volonté et d'engagement politiques à l'égard de la production de rapports constitue une entrave importante à l'établissement de rapports sur l'état des océans. Trop souvent, on ne sait pas reconnaître que les écosystèmes naturels ont une plus grande valeur économique que leur développement commercial ponctuel. En conséquence, il devrait y avoir une certaine forme d'exigence obligatoire en matière de suivi et d'établissement de rapports. De plus, l'information devrait être strictement scientifique.

- Étant donné la complexité des océans et une absence généralisée de capacité à l'échelle mondiale, la conception des systèmes d'établissement de rapports est d'une importance cruciale. Les systèmes de collecte de renseignements doivent assurer que les bonnes questions soient posées, qu'elles soient soigneusement structurées pour produire les résultats requis et que le rendement soit mesuré d'une façon ciblée et stratégique.

- Une collaboration accrue entre les initiatives et [illegible] existant déjà à l'échelle mondiale, [illegible] de Londres sur la mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres et le Système mondial d'observation des océans, contribuerait à améliorer l'établissement des rapports. En outre, il serait avantageux d'élaborer une convention ou un accord mondial qui fournirait le cadre nécessaire à l'établissement de rapports sur l'état des océans. Un tel instrument permettrait de normaliser le suivi et l'établissement de rapports, de définir les mécanismes de collaboration et de soutenir la création de capacités. Ce cadre devrait être assez souple pour prendre en compte un éventail de capacités, pour supporter les accords de partenariat avec les communautés et le secteur privé, ainsi que pour maintenir l'engagement politique par l'obligation de rendre des comptes à un organe intergouvernemental de haut niveau comme l'ONU.

John Nightingale,
Directeur général
Marine Science
Centre
Aquarium de
Vancouver

Geoffrey Holland,
Ambassadeur canadien des océans

Conclusion

On a conclu que les écosystèmes océaniques sont soumis à des pressions croissantes et qu'il faut avoir recours à de nouveaux mécanismes intégrés de gouvernance pour gérer efficacement les ressources côtières et marines. On a également conclu que la transition de la gestion sectorielle vers la gestion intégrée ayant été réalisée, il est maintenant temps de passer plus généralement de la théorie à la pratique. Les participants ont attiré l'attention sur une liste croissante de mécanismes de gouvernance dont le succès peut être pris comme exemple de gestion marine et côtière efficace et durable.

La communauté intergouvernementale doit maintenant s'attacher à déterminer la meilleure façon d'appliquer le plus largement possible les leçons apprises sur les plans local et national. En tant que patrimoine naturel mondial, les océans impliquent la coopération, la conformité et l'engagement, mais ces éléments essentiels dépendent d'un accroissement des efforts en matière de renforcement des capacités et de transfert de techniques. Les participants ont estimé que l'organisation régionale représentait l'échelon le plus prometteur et le plus efficace pour la coopération intergouvernementale et qu'en outre, l'établissement de rapports sur l'état des océans devrait être l'une des priorités de la coopération et de la collaboration. L'établissement de rapports constitue l'outil de base pour déterminer les progrès réalisés en matière d'amélioration de la santé de l'environnement marin et de développement durable.

Conclusion

pour la clôture de la Conférence canadienne sur l'intendance des océans

Vancouver (C.-B.), Le 8 juin 2001

Herb Dhaliwal, C.P., M.P.

Ministre des Pêches et des Océans Canada

Chers collègues, honorables invités, mesdames et messieurs,
Je suis très heureux de me joindre à vous ici à Vancouver — en personne, cette fois-ci. Je crois comprendre que la conférence a été exceptionnellement productive et je sais que vous partirez tous avec matière à réflexion. Je tiens à vous remercier d'avoir mis en commun votre expérience et votre savoir-faire. Les conclusions de cette conférence encourageront une plus grande sensibilisation du public et un soutien plus large de sa part aux enjeux océaniques.

Comme vous le savez, c'est aujourd'hui la Journée mondiale des océans — journée pendant laquelle nous soulignons le rôle important que les océans jouent dans nos vies. Par tout le pays, les Canadiens, même ceux qui vivent loin des côtes, célèbrent cette journée par un certain nombre d'activités de sensibilisation à la fragilité de nos océans et, ce qui est plus important, d'explications sur ce que nous pouvons faire.

Il est donc tout à fait indiqué que cette conférence prenne fin en cette Journée des océans. Au cours des derniers jours, vous avez entendu toute une gamme de perspectives sur les océans, que ce soit de groupes environnementaux, de groupes autochtones, de scientifiques, de gouvernements et, bien sûr, de nos invités internationaux.

On vous a beaucoup parlé de nos obligations envers les océans, de nos défis et de nos perspectives.

Les océans sont source de vie. Ils la rendent possible. Qu'il s'agisse des vers à tube géants qui vivent dans [illegible] Endeavour ou de créatures vivant dans les déserts les plus arides et les [illegible] déterminent notre climat et le temps qu'il fait. Ils nourrissent

De plus, les océans soutiennent nos économies nationales. Au Canada, la production annuelle des industries océaniques atteint presque 20 milliards de dollars. Ces industries emploient près de 145 000 Canadiens.

Mais il y a plus — au-delà des emplois, au-delà du rôle économique essentiel que jouent les océans — nos océans contribuent à nous définir comme peuple. Ils sont au coeur même de notre caractère national.

Nous sommes une nation à vocation océanique. Non pas seulement parce que le Canada est délimité par le plus long littoral au monde. Non pas simplement parce que trois grands océans mouillent nos côtes. Mais parce qu'une grande partie de l'histoire du Canada parle d'un peuple attiré par les océans et de localités nées à cause des océans et perdurant grâce à eux.

La culture même de nos collectivités les plus remarquables est fondamentalement liée à nos océans. Des Haïda, ici sur la côte Ouest, aux Acadiens, dans l'Est, et aux Inuits, dans l'Arctique.

Nous avons besoin des océans. Notre vie, notre survie et notre culture en dépendent.

Mais les nouvelles de nos océans ne sont pas toutes bonnes.

Les mers du Canada et du monde sont en difficulté. Surpêche. Stocks fléchissant. Habitats fragiles détruits. Dans certains cas, nous empoisonnons nos mers. Des infrastructures municipales désuètes pompent des eaux usées non épurées dans les océans tous les jours. Si nos mers sont polluées, quels seront

Les Canadiens nous disent que nous devons agir. Dans un sondage récent, 90 % d'entre eux ont dit que le Canada devait faire davantage pour prévenir la pollution des océans.

Je vous l'affirme — lorsque neuf Canadiens sur dix vous disent de faire quelque chose, il vaut mieux les écouter.

Et le gouvernement du Canada a écouté. Pour le prouver, je ferai quelques annonces dans quelques instants.

Depuis que je suis devenu ministre, mon ministère a travaillé sans relâche pour relever nos défis océaniques et collaborer étroitement avec les Canadiens afin de leur donner le patrimoine océanique auquel ils s'attendent — et qu'ils méritent.

L'adoption de la *Loi sur les océans* en 1997 a été le coup d'envoi. Le Canada est devenu le premier pays à se doter d'une telle loi.

La Loi apporte beaucoup.

Elle nous donne un plan directeur pour la gestion de la relation terre-mer.

Elle donne les instruments juridiques et réglementaires requis pour concrétiser notre engagement envers la préservation d'océans sains.

Et elle établit les principes par lesquels nous devons gérer nos océans. Des principes comme le partenariat et la coopération. Enfin, elle permet aux Canadiens d'être entendus — qu'il s'agisse de collectivités côtières, d'ONG, de groupes autochtones, d'industries ou de

L'époque est révolue où les gouvernements disaient simplement aux gens comment leurs océans seraient gérés. En cette nouvelle ère, on examine tous les points de vue.

Nous voulons entendre la voix des collectivités. Nous voulons entendre celle de l'industrie. Nous voulons entendre celle des groupes environnementaux, des communautés autochtones et de quiconque a quelque chose à apporter au dialogue.

Nous pensons parfois que ces intérêts ne coïncident pas nécessairement. Cela est trompeur. Cela est erroné. Les industries océaniques ont autant d'intérêts manifestes dans la préservation de notre patrimoine océanique que les ONG, les groupes autochtones et les collectivités. Elles ont elles aussi la responsabilité de contribuer aux solutions de gestion des océans.

Depuis que je suis devenu ministre, c'est l'équilibre que j'ai voulu établir — ouvrir des perspectives économiques aux Canadiens grâce à une gestion responsable et visionnaire de notre milieu marin.

Je parle bien sûr du développement durable — ou de la promotion d'une utilisation des océans qui prend sa force dans une gestion responsable. Nous voulons établir un environnement propice à la croissance de nos industries océaniques tout en protégeant nos océans à l'intention des générations de demain.

Par le passé, nous considérions ces deux idées comme contraires.

Mesdames et Messieurs, cette époque est révolue.

Les mesures que nous avons prises parlent d'elles-

l'industrie et à d'autres intervenants sur les trois côtes pour lancer 18 initiatives de planification de gestion intégrée dans des zones côtières et marines.

J'ai établi le Conseil consultatif sur les océans des Pêches et des Océans du Ministre qui est chargé de me donner des conseils d'expert à mesure que nous apprenons à tirer parti des océans tout en les protégeant. En fait, j'en rencontrerai de nouveau les membres plus tard cet après-midi pour discuter de nos progrès.

Nous continuons de travailler étroitement avec les collectivités et d'autres intervenants pour choisir et établir des zones de protection marines ou ZPM. Le statut de ZPM confère une protection spéciale aux organismes marins qui habitent dans cette zone, tout en donnant aux scientifiques et à d'autres personnes la possibilité de mieux comprendre nos écosystèmes marins. Comme je l'ai mentionné mercredi, Race Rocks, juste au large d'ici, est devenue la toute première ZPM du Canada l'année dernière.

Près d'ici également, il y a une série d'anciens récifs d'éponges vivantes qui remontent au Jurassique et ne se retrouvent nulle part ailleurs au monde. Des signes récents portent à croire que la pêche a peut-être des répercussions négatives sur certaines zones récifales et soulèvent de graves préoccupations.

Même si l'industrie de la pêche s'est volontairement écartée de cette zone, il est évident qu'une plus grande protection est indispensable. C'est pourquoi j'ai demandé à mes adjoints de travailler de très près avec l'industrie en vue d'assurer une protection à court terme, d'étudier des données scientifiques à moyen

terme et d'examiner la possibilité de déclarer cette

région unique Zone de protection marine à long terme.

Par ailleurs, nous préparons une Stratégie canadienne des océans — plan à long terme qui viendra s'ajouter à la *Loi sur les océans* et nous aidera à accroître la participation des intervenants dans les processus décisionnels à long terme, tout en garantissant un sain patrimoine à nos enfants.

Mais cette détermination à réussir dans notre entreprise n'est pas confinée à l'intérieur de nos frontières. L'eau et la vie maritime ne connaissent pas de frontières. Les océans appartiennent au monde. Et c'est en tant que communauté mondiale que nous devons les protéger et mettre en valeur leurs ressources.

Je peux vous l'affirmer, le Canada adopte une approche globale. C'est pourquoi je suis tout particulièrement fier du leadership dont nous avons fait preuve en ratifiant et en mettant de l'avant l'Accord des Nations Unies sur la pêche, ou ANUP — une priorité élevée pour moi, dès mes débuts en tant que ministre des Pêches et des Océans.

Le Programme d'action mondial (PAM) est un autre bon exemple. Comme vous le savez, le PAM encourage les États à lancer des initiatives régionales et nationales pour prévenir, réduire et contrôler les activités terrestres qui nuisent au milieu marin. Il y a un an, le Canada est devenu le premier pays à mettre au point son propre Programme d'action national qui, en rapprochant les collectivités et les divers paliers de gouvernement, a déjà porté fruits. En novembre prochain, nous accueillerons l'Examen

Montréal.

Toutes ces réussites prouvent sans l'ombre d'un doute qu'en travaillant ensemble — à l'échelle nationale et mondiale — nous pouvons accomplir de grandes choses.

Et nous ne nous arrêtons pas sur notre lancée.

Je suis très heureux de profiter de cette occasion pour faire quelques annonces qui feront avancer davantage la cause des océans.

Comme je l'ai dit plus tôt, au Canada — et partout au monde — on reconnaît de plus en plus que les zones de protection marines jouent un rôle critique dans la conservation et la protection de certains de nos organismes et habitats marins les plus exceptionnels et fragiles.

À 250 kilomètres au sud-ouest d'ici — à plus de deux kilomètres de profondeur — se trouve un tel endroit. Le segment Endeavour de la dorsale Juan de Fuca est un site fascinant, où l'activité tectonique intense a ouvert de grands évents hydrothermiques noirs prenant la forme de cheminées — habitat de certaines espèces uniques et peut-être même non encore découvertes. Les évents thermiques Endeavour sont considérés comme l'un des sites hydrothermiques les plus diversifiés et bioproducteurs de la planète.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que cet endroit spécial a été suggéré pour la création d'une ZPM en vertu de la *Loi sur les océans*. Endeavour — et, par conséquent, la gamme étonnante de créatures aquatiques uniques qui y vivent — jouira maintenant d'un niveau de

nous mène de l'autre côté du pays.

Sur la côte nord-est de Terre-Neuve, à environ 85 kilomètres de Grand Falls, se trouve la petite ville de Leading Tickles. Situé sur la baie Notre-Dame, ce site rude et magnifique est riche en biodiversité marine et abrite des poissons de fond, des poissons pélagiques, des mollusques et crustacés, des mammifères marins ainsi que des plantes aquatiques.

Aujourd'hui, nous prenons des mesures pour protéger cet endroit spécial. Je suis heureux d'annoncer que Leading Tickles a été désigné zone d'intérêt et deviendra une ZPM en vertu de la *Loi sur les océans*.

Ces deux annonces constituent des exemples excellents de la gestion intégrée avec ses réalisations concrètes. Chacun de ces cas a fait appel à la participation directe de nombreux intervenants, gouvernements, scientifiques, pêcheurs, organisations environnementales et beaucoup d'autres. Chaque groupe nous a rappelé que ces zones sont — tout simplement — trop spéciales pour être ignorées.

Les résultats sont clairs.

Endeavour et Leading Tickles sont les grands gagnants. Nous avons la responsabilité commune de protéger ces ressources et ces habitats qui requièrent une attention spéciale. Des endroits comme Endeavour, où nous protégeons un écosystème unique, comme Leading Tickles, où nous protégeons et mettons en valeur des ressources halieutiques [illegible] pour la pêche commerciale. Il reste [illegible] forces à la protection et à la mise en valeur de ces endroits et d'autres qui, comme eux, ont un caractère très spécial.

La coopération fait d'ailleurs l'objet de ma troisième annonce aujourd'hui.

En septembre dernier, je me suis joint au ministre de l'Industrie pour annoncer un financement de 1,14 million de dollars pour le Réseau national de recherches en gestion des océans du Canada. Cette initiative servira à orienter les efforts de recherche canadiens en gestion des océans et permettra aux intervenants et aux chercheurs de diverses disciplines de partager des idées sur la façon d'élaborer des pratiques durables de gestion des océans.

Notre objectif est simple — faire du Canada un chef de file mondial dans la recherche et le développement en gestion durable des océans.

Et aujourd'hui, nous passons à l'étape suivante.

Je suis heureux de me joindre à mon collègue, Brian Tobin, ministre de l'Industrie — qui fait cette même annonce à St. John's — pour vous dire que trois nouvelles équipes de recherche et un secrétariat national sont mis sur pied pour ce réseau. Les trois équipes se pencheront sur des questions telles que la gestion intégrée, la durabilité et la construction de ponts entre la science et les connaissances locales.

C'est une véritable initiative nationale. Le Secrétariat national sera situé à Halifax (Nouvelle-Écosse) à l'Institut de recherche Gorsebrook de Saint Mary's University. Les trois équipes de recherche seront situées à l'Université du Manitoba à Winnipeg, à Memorial University à St. John's et à Simon Fraser University (Burnaby).

priorité de recherche nationale importante. Cette initiative le prouve. J'aimerais féliciter chacune des équipes et leur souhaiter bonne chance.

Mesdames et Messieurs, ces annonces montrent bien que le Canada prend au sérieux ses responsabilités envers les océans. Nous mettons le doigt sur les besoins. Et, mieux encore, nous agissons.

Les temps ont changé pour nos océans. Sur eux reposent nos gagne-pain, nos collectivités et la force de notre économie. Mais maintenant, au début du XXIe siècle, nos océans ont besoin de nous. Plus que jamais, notre détermination à préserver leur richesse et nos idées pour tenir cette promesse deviennent nécessaires à leur survie. Notre collaboration est aussi indispensable.

En effet, une bonne intendance des océans exige que nous acceptions notre responsabilité collective envers la santé de nos océans — comme gouvernements, citoyens, scientifiques, gens d'affaires et nations.

Nous devons reconnaître que, peu importe où nous nous situons — public, universités ou secteur privé — nos buts ultimes sont les mêmes. Faire en sorte que les générations futures puissent bénéficier de nos océans comme nous l'avons fait. Et laisser les océans plus riches qu'ils ne l'étaient.

Nous avons fait beaucoup pour prouver notre engagement envers notre patrimoine océanique commun. Et nous voyons des résultats concrets.

Nous avançons dans la foulée de notre *Loi sur les océans* qui nous donne les outils requis pour changer le cours des choses quant à nos océans. Nous

avec nos partenaires pour approfondir nos connaissances — à l'occasion de conférences comme celle-ci et grâce à des initiatives comme le Réseau national de recherches en gestion des océans.

Le défi est toujours de taille. Et il reste beaucoup à faire.

Ceci n'est qu'un début. Je suis persuadé que cette conférence a été une expérience très positive et productive. Je sais en outre que de nombreuses conférences auront lieu en prévision du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg et j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui notre intention de tenir une autre conférence internationale sur les océans, à titre de suivi au Sommet, pour veiller à ce que l'action se poursuive dans les dossiers liés aux océans. Je suis convaincu qu'en continuant de travailler ensemble à l'occasion de forums de ce genre, nous pouvons renforcer le patrimoine océanique que nous léguons à nos enfants.

Si nous faisons bien notre travail, ce cadeau durera toujours.

Merci.

Publié par:
Pêches et Océans Canada
Direction générale des océans.
Ottawa, ON K1A 0E6

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001
N° cat. : Fs23-467/2001